



« Tous les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales, ethniques, ont un droit égal au développement maximum de leur personnalité... L'enseignement doit donc offrir à tous d'égales possibilités de développement, ouvrir à tous l'accès à la culture, se démocratiser... par une évaluation continue du niveau culturel de l'ensemble de la nation. »

Plan Langevin-Wallon,
1947

Collèges

Octobre 2013

Rénovation du collège : des chantiers de 2013 au projet de 2014

La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) a organisé d'avril à juillet 2013 plusieurs réunions sur la rénovation du collège. Le ministère n'a annoncé aucune piste précise sur son projet réel, laissant les organisations syndicales présenter leur vision du collège à partir de plusieurs thèmes fixés par le Ministère :

- Les objectifs du collège
- l'organisation du collège
- le climat scolaire
- SEGPA/ULIS (mise en parallèle pas forcément heureuse)
- Condition de travail, organisation des services et formation initiale des personnels

La CGT Educ'action a participé à ces réunions en y portant ses revendications. Elle a d'ores et déjà souligné que le cadre budgétaire dans lequel le ministère souhaite faire son projet est celui que l'on connaît déjà : il n'est pas au niveau des besoins. On le voit par exemple avec les postes créés lors de cette rentrée 2013 qui suffisent juste à absorber la hausse démographique. Même si le budget de l'éducation n'est pas touché de plein fouet par l'austérité que met en place le gouvernement, il ne peut pas répondre aux besoins d'une refondation avec la montée démographique et après la suppression de 80 000 postes. De plus, ce projet est dans la ligne de loi d'orientation, qui sur le fond ne modifie pas vraiment les politiques précédentes.

En effet, malgré les engagements de campagne, aucune remise en cause, ni du socle commun ni de son application, n'est envisagée. L'ajout actuel du mot culture à « socle commun de compétences et de connaissances » ne suffit pas à modifier le caractère minimal du socle. Pire, celui-ci deviendrait la concrétisation de la scolarité obligatoire jusque 16 ans.

Dans les différentes thématiques abordées par le ministère, c'est autour du socle que l'organisation du collège a été pensée et il y a fort à craindre que la rénovation du collège prévue pour l'année 2014 se fasse dans ce cadre.

D'ores et déjà, le nouveau bulletin de notes proposé fait la part belle au Livret Personnel de Compétences. Les disciplines apparaissent à travers une note chiffrée (sans appréciation), et les compétences à travers une appréciation qui doit être coproduite par plusieurs collèges. Et ce, sans que la question du temps de concertation inclus dans le temps de service ne soit abordée. **La CGT Educ'action continue de revendiquer l'inclusion du temps de concertation dans le temps de service.**

Sommaire

p. 1-2 Rénovation du collège

p. 3 Les options en collège

p.4 La CGT revendique

(suite page 2)

Rénovation du collège : des chantiers de 2013 au projet de 2014

(suite page 1) Aujourd'hui, la phase de massification d'accès au collège unique est achevée mais le ministère constate que des difficultés persistent pour l'accès au savoir. Il est évoqué pour cela une nouvelle organisation des parcours avec au centre un enseignement par discipline tel qu'on le connaît complété par des modules de diversifications des parcours. Il n'y a pour l'instant aucune solution apportée au problème du caractère ségrégatif des options. Le triptyque « tronc commun/enseignements complémentaires/renforcement pédagogique » repose sur une différenciation et une individualisation du parcours au collège. Loin de répondre aux besoins de démocratisation des enseignements puisqu'il fait l'impasse sur le nécessaire changement des contenus et des manières de les transmettre, ce dispositif approfondit l'individualisation, ce qui ne saurait répondre à l'aggravation des inégalités.

Rien non plus n'est prévu dans ce projet pour contrer le caractère ségrégatif prévisible des enseignements complémentaires.

LE COLLEGE PUBLIC EN 2013

5274 collèges :

+ de 700 élèves : 21.5 % (+ de 900 : 4.3 %)

3 189 000 élèves scolarisés en collège public hors SEGPA

20.5 % des élèves en ECLAIR (301 collèges, 5.7 % des élèves) ou RRS (781 collèges, 14.8 % des élèves)

173 840 enseignants

Heures/Élève : 1,21

Élèves/Enseignant : 23 (en ZEP : 21,4)

Élèves/Divisions : 24,2

Retard scolaire

Fin de CM2 : 15 % Fin de 3^e : 33 %

Réussite au brevet 2012 : 84,5% mais...

89,7% à Rennes, 82 % à Montpellier,

87,4% pour les filles, 81,7% pour les garçons

Devenir des collégiens 4 ans après l'entrée en 6ème

86 % en troisième, 10% en quatrième, 3% en SEGPA (autres situations 1%)

Devenir des collégiens 8 ans après la 6ème

Sortie du système scolaire :

Enfants de cadres : 6%,

d'ouvriers : 38%,

de chômeurs : 58%

Accès à l'université :

Enfants de cadres : 81%,

d'ouvriers : 38%,

de chômeurs : 21%



III : Charlotte Martin, section LP Meudon

Le chantier de rénovation des collèges doit être l'objet d'une véritable concertation de l'ensemble des personnels à l'inverse de ce qui s'est passé pour la loi pour la refondation de l'Ecole. Le ministère en 2012 s'était bien gardé de mettre en débat ses propositions au sein des établissements et des écoles. La concertation ne doit pas être un simple affichage mais au contraire l'occasion de lancer un travail collectif pour tou-te-s les collègues puissent s'approprier les enjeux du collège unique et de la nécessaire nouvelle phase de démocratisation.

Laurent Igheroussene,

secteur collège CGT Educ'action

Options...

La palette des enseignements optionnels proposés dans les collèges varie fortement en fonction de la composition sociale des établissements. L'autonomie accrue des EPLE renforcée par un assouplissement de la carte scolaire amplifie le rôle de tri social joué par certaines options. Pour proposer une image attractive et garantir aux parents la présence d'une population favorisée, certains principaux n'hésitent pas à utiliser telle ou telle option en réponse à la « concurrence » des établissements publics ou privés du secteur.

Des dispositifs artistiques et culturels plutôt réservés aux « bons » collèges (40% des collèges favorisés ont de tels dispositifs contre seulement 6% des collèges défavorisés) tandis que les sections sportives sont présentes dans 91% des établissements défavorisés contre seulement 55% dans les établissements favorisés. Du sport pour les pauvres, de la musique et de la peinture pour les riches !

De la même manière, le choix de langues vivantes « rares » est fortement corrélé aux zones géographiques (arabe et portugais pour les uns, chinois pour les autres). Ces disparités visibles à l'échelle d'un territoire qui font jouer aux options un rôle ségrégatif se retrouvent également dans l'enceinte même des établissements.

Le dispositif découverte professionnelle 3 heures (dit DP3) est encore trop souvent cantonné aux seuls élèves en difficultés alors que les classes bilingues ou sections européennes concentrent des élèves dont les familles connaissent parfaitement le système scolaire et les façons de créer de l'entre-soi pour reproduire à l'intérieur du collège les inégalités sociales présentes au dehors.

L'observation des évolutions en cours sur l'enseignement du grec et du latin est également significative des mauvaises directions prises par l'Education nationale. Là aussi, une diversité de langues anciennes n'est le plus souvent proposée que dans les établissements favorisés alors que les autres doivent se contenter au mieux du seul latin. Là encore, tandis que les moyens sont en baisse constante (le nombre de groupes de latin et/ou grec s'effrite régulièrement), de nombreux collèges sont tentés de réserver les places uniquement aux bons élèves. Dans le même temps, on tente de marginaliser les « humanités » en martelant une rhétorique libérale bien connue :

- D'une part, les tenants de la « modernisation » de l'Education les qualifient de « vieillotés » en considérant comme dépassés tous les savoirs qui ne sont pas directement « utiles » dans le cadre du sacro-saint socle commun puis dans la perspective d'acquisition de compétences techniques au service d'une employabilité à court terme.

- D'autre part, elles sont qualifiées d'élitistes par ceux là même qui renforcent le déterminisme social au collège

en prônant pour leurs propres enfants le latin et le grec tandis qu'ils mettent tout en œuvre pour que les classes populaires se détournent de disciplines qui participent pourtant grandement à une formation rigoureuse permettant une maîtrise méthodique de lecture et d'écriture qui reste au XXIème siècle une des armes essentielle de la classe dominante.

La CGT Educ'action rappelle régulièrement que les options favorisent la construction d'une ouverture culturelle qui doit être accessible à tous sur l'ensemble du territoire et ne pas devenir un biais pour reproduire au sein du collège les positions sociales. Pour créer un collège unique pleinement démocratique et émancipateur permettant la réussite de tous les élèves, la CGT sera vigilante au rôle que le ministère tient à faire jouer aux options dans le cadre de la rénovation du collège.

Arnaud Cora, secteur collège CGT Educ'action

La CGT Educ'action revendique !

- le rétablissement des moyens perdus depuis 2002, des créations répondant aux besoins,
- des collèges de taille humaine : 500 élèves maximum,
- une réelle démocratie dans leur gestion,
- une formation pédagogique, initiale (2 ans) et continue (10 % du temps de travail) selon les besoins des personnels, l'accueil et l'accompagnement des néo-titulaires.
- la constitution d'équipes éducatives : personnels enseignant, de vie scolaire, d'éducation, sociaux, d'orientation, de santé (médecins, infirmiers, psychologues), de service,
- des moyens pédagogiques et humains pour gérer l'hétérogénéité des classes (effectifs allégés, travaux en groupes), pour assurer les liens CM2 / 6^{ème} et 3^{ème} / 2^{nde},
- la reconnaissance du travail d'équipe, de concertation, d'évaluation, de suivi..., inclus dans le temps de service,
- Pour ce faire, une réduction des obligations hebdomadaires de cours
- une révision des programmes d'enseignement, en lien avec les travaux des chercheurs en sciences de l'éducation, les personnels et leurs organisations syndicales, les organisations de parents d'élèves,
- une même qualité d'offre éducative quel que soit le collège : options, langues, projets, ...
- un lieu unique de formation pour tous les collégiens jusqu'en 3^{ème}.

Parce que chaque jeune, quelle que soit son origine sociale, a droit à une éducation et peut réussir, la CGT Educ'action milite pour que soi(en)t développée une politique d'aide aux élèves en difficulté de type RASED dans tous les collèges que soient données à tous les collégiens les conditions d'accès à l'une des 3 voies du lycée dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans.



4 p. Collège
octobre 2013

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : **Prendre contact** **Me syndiquer**

Nom Prénom

Statut : CPE [] - Aed [] - Agrégé-e [] - Certifié-e [] - PEGC [] - Contractuel-le [] - PEPS [] - COP []

Adresse

Code postal Ville

Tél. Email

Établissement

Code postal Ville

Retour à : CGT Educ'action, 263, rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex